

L'emploi dans l'Yonne

L'emploi permanent icaunais subit les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 (2T 2020/2T 2019)

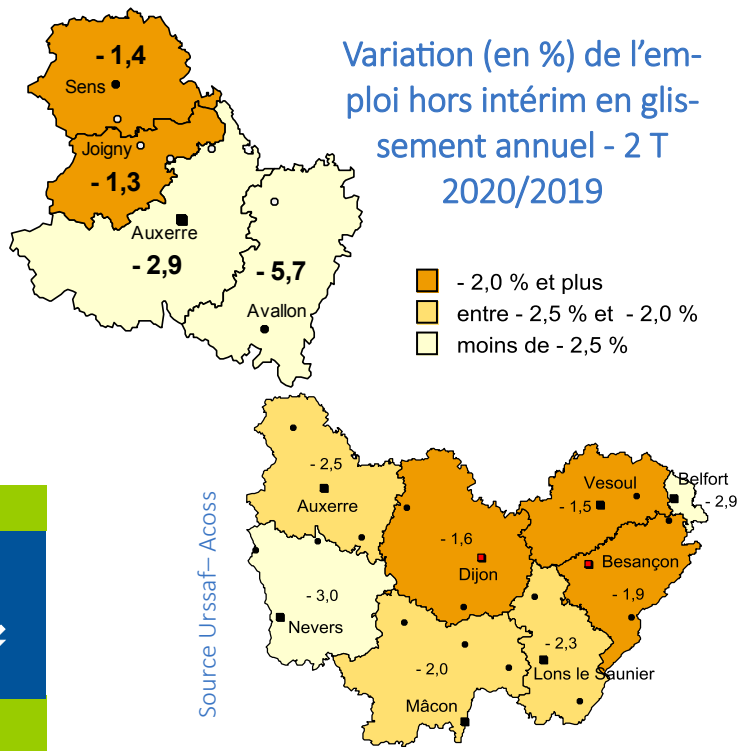
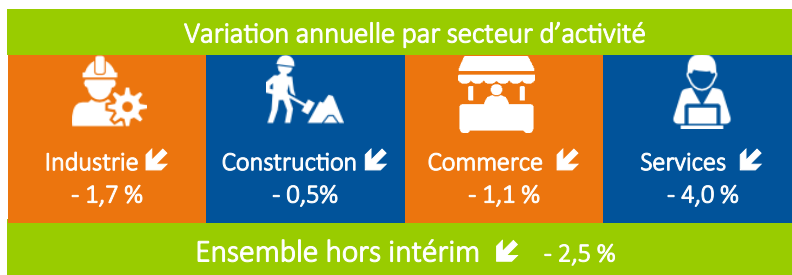
Dans ce numéro :
Le département
Les bassins d'emploi
Zoom sur l'intérim
Les agglomérations d'Auxerre et Sens

Le département de l'Yonne subit fortement les effets de la crise sanitaire et perd 2,5 % de son emploi permanent en un an dont 2,0 % uniquement sur le 2^e trimestre 2020. L'Yonne ne fait pas partie des territoires les plus touchés et son taux est proche de celui de la région (- 2,1 %).

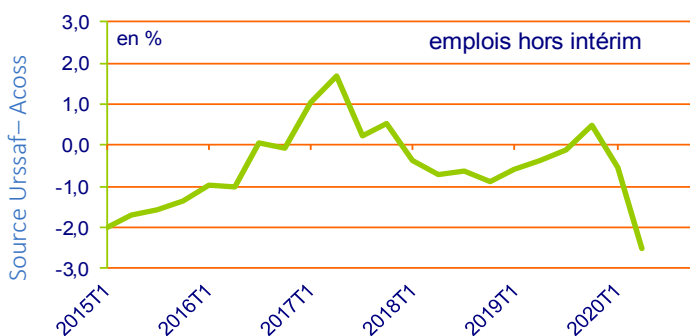
Malgré la mise en place du chômage partiel, qui atténue les effets de la crise, tous les secteurs de l'Yonne sont concernés par des pertes d'emplois. Cependant, l'impact est différent selon les activités. En effet, les difficultés s'accroissent dans l'ensemble des secteurs à l'exception de celui de la construction dont les pertes s'amenuisent.

Tous les bassins sont touchés mais plus fortement celui d'Avallon.

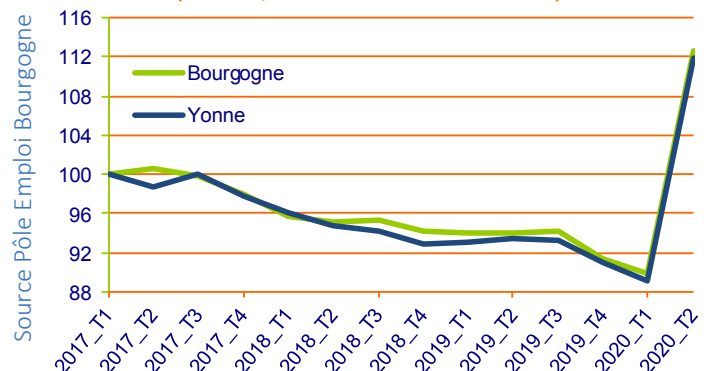
- 1 780 postes perdus hors intérim en un an
- La Construction, secteur le moins impacté
- L'Avallonnais en grande difficulté



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2017 - base 100)



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

En pleine crise sanitaire, l'emploi permanent icaunais subit une baisse importante de ses emplois permanents (- 1 780 postes perdus en un an dont 1 375 au 2^e trimestre 2020 - cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°21 - 2T 2020). Si tous les secteurs sont touchés, le secteur des services hors intérim est le plus impacté.

Trois secteurs fortement impactés sur le dernier trimestre ...

Avec deux trimestres consécutifs de pertes d'emploi, accentués sur le dernier trimestre, les **services hors intérim** affichent de fortes pertes sur l'année (- 1 285 postes). La crise sanitaire influe fortement sur les résultats annuels en impactant les secteurs comme l'hôtellerie - restauration (- 370 postes), les activités de services aux entreprises (- 160 postes) et les autres activités de services (- 215 postes) plutôt porteurs jusqu'ici. D'autres secteurs voient leurs difficultés s'accroître comme le transport - entreposage (- 165 postes) et les arts - spectacles - activités récréatives (- 235 postes). A l'inverse, les secteurs de l'activité informatique et de la santé humaine ne sont pas pénalisés et gagnent des postes, respectivement + 25 postes et + 40 postes sur l'année.

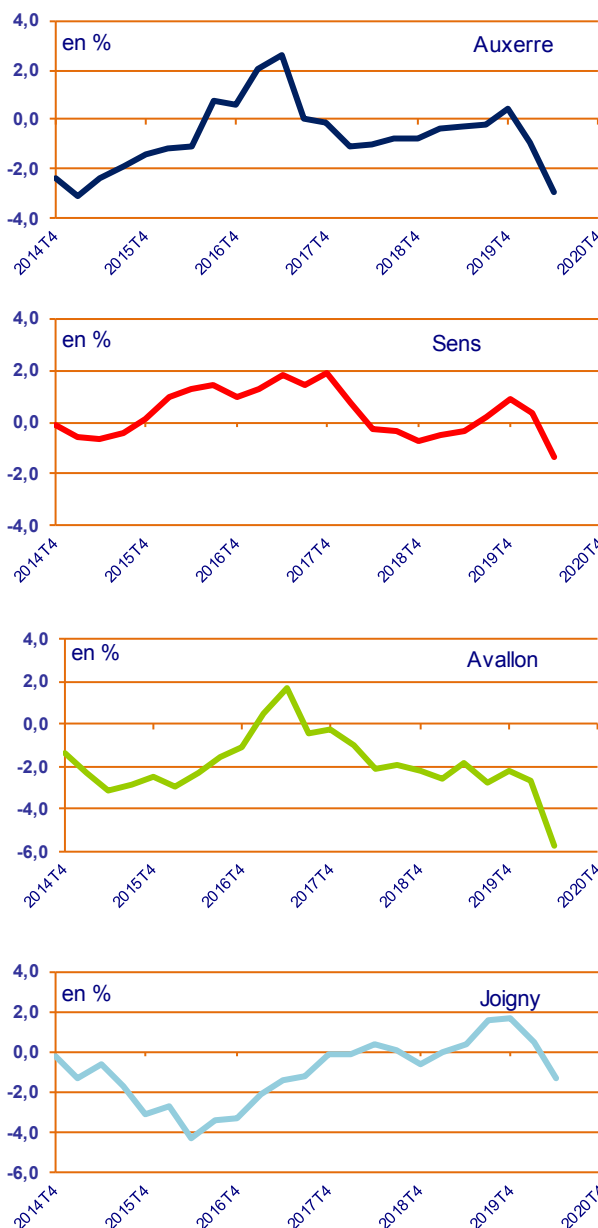
Alors que la tendance était en train de s'inverser, la crise sanitaire et le confinement font de nouveau basculer les emplois permanents de **l'industrie**, qui perd 300 postes en un an. Deux activités sont particulièrement impactés par ce retournement de situation : la fabrication de machines- équipement (- 280 postes en un an) et la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 110 postes en un an). A contrario, deux secteurs sortent de leurs difficultés depuis la crise : le bois - papier (+ 40 postes) mais surtout l'industrie meuble - réparation de machines (+ 230 postes).

L'accélération des pertes d'emploi sur le deuxième trimestre 2020 accentue la baisse d'emploi sur l'année dans le **commerce** (- 170 postes sur un an). Le commerce de réparation auto-moto est le seul à voir son emploi progresser (+ 15 postes). En effet, les pertes s'accroissent dans le commerce de détail (- 90 postes sur un an) et le commerce de gros (- 95 postes).

... et un secteur qui résiste mieux sur ce dernier trimestre.

Après avoir subi des pertes importantes sur le premier trimestre 2020, les difficultés sont moins marquées sur ce deuxième trimestre dans la **construction**. Ainsi, le secteur perd seulement 30 postes sur l'année. Les travaux publics sont les seuls à gagner des postes sur l'année (+ 5 postes).

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf-Accoss

L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	20T2 (en milliers)	evol. ann en %	20T2 (en milliers)	evol. ann en %	20T2 (en milliers)	evol. ann en %	20T2 (en milliers)	evol. ann en %	20T2 (en milliers)	evol. ann en %
Ensemble hors intérim :	30,1	-2,9	20,7	-1,4	7,4	-5,7	9,9	-1,3	68,3	-2,5
Industrie	6,8	-2,8	5,7	-0,7	1,5	-4,2	3,2	0,1	17,2	-1,7
Construction	2,6	-2,7	1,6	3,8	0,5	-3,1	0,6	0,6	5,3	-0,5
Commerce dont :	5,9	-1,7	4,4	-1,7	1,9	-0,9	2,8	0,9	15,2	-1,1
Commerce de gros *	1,5	-5,2	1,0	-4,4	0,8	-0,4	1,7	2,3	5,0	-1,8
Commerce de détail *	3,4	-0,2	2,5	-2,6	0,9	-1,4	0,9	-0,8	7,7	-1,2
Services hors Intérim	14,7	-3,5	9,1	-2,5	3,5	-9,1	3,2	-5,0	30,6	-4,0

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf-Accoss

La crise sanitaire impacte grandement le bassin Auxerrois

L'impact de l'épidémie du coronavirus et les mesures de confinement montrent une crise qui s'aggrave (- 905 postes) sur le bassin d'Auxerre. L'ensemble des secteurs sont touchés et les dispositifs de chômage partiel ne suffisent pas à freiner les pertes d'emploi.

Les **services hors intérim** affichent les pertes les plus importantes sur le dernier trimestre (- 535 postes perdus sur l'année). Des secteurs comme les services aux entreprises hors intérim (- 95 postes) et les autres activités de services (- 180 postes) perdent beaucoup d'emplois permanents. Les mesures de confinement impactent aussi fortement l'hébergement-restauration (- 185 postes) et les activités des arts et du spectacle (- 145 postes). Deux secteurs arrivent, malgré tout, à gagner des emplois dans ce contexte, les activités d'action sociale et hébergement médico-social (+ 115 postes) et les activités pour la santé humaine (+ 25 postes).

La dégradation de l'emploi dans **l'industrie** s'accélère aussi (- 200 postes) sur le bassin d'Auxerre. Les activités les plus touchées sont les secteurs de l'industrie du meuble, de la réparation de machines (- 65 postes), suivi par la fabrication de machines de transports (- 40 postes) ainsi que le secteur de la métallurgie (- 25 postes).

Le principe de confinement « total » étant en place au deuxième trimestre 2020, les pertes d'emplois du commerce de gros (- 85 postes) additionnées à la diminution des postes dans le secteur du commerce de réparation auto-moto tirent les emplois du secteur du **commerce** de nouveau vers le bas (- 100 postes).

La tendance s'inverse dans le sénonais

Le bassin Sénonais perd 290 emplois en un an.

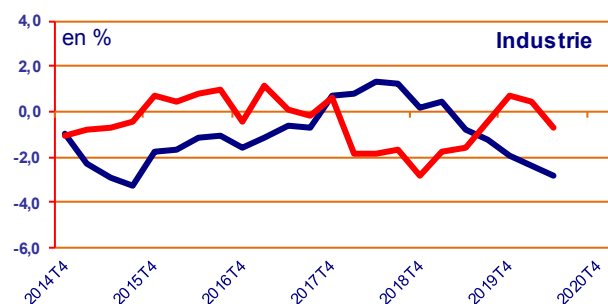
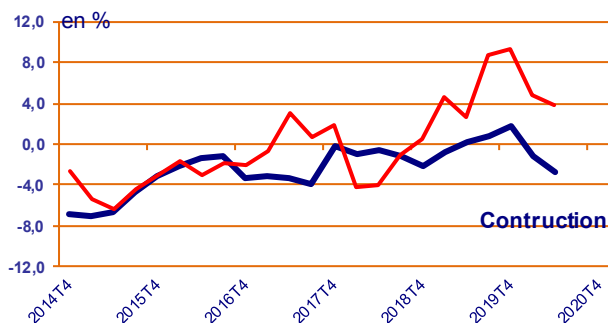
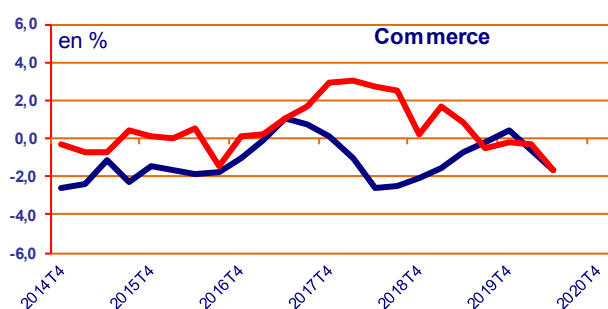
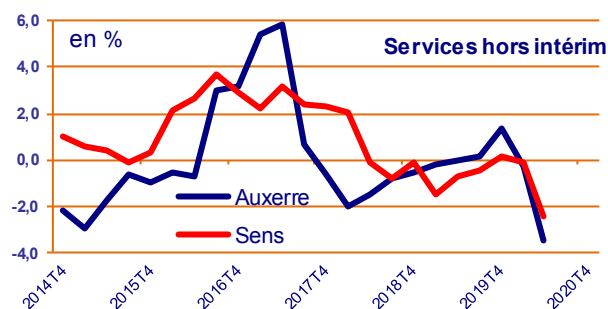
L'évolution est contrastée selon les secteurs d'activité : **l'industrie** perd 40 postes, notamment dans la fabrication de machines et équipements (- 260 postes), et la fabrication d'équipements électriques (- 40 postes). A l'inverse, l'industrie du meuble et réparation de machines gagne 290 postes.

Sur un an, le secteur de la **construction** gagne 60 emplois, majoritairement dans le gros œuvre (+ 50 postes).

Le **commerce** ressent les premiers signes de la crise : 75 postes perdus en un an, dont 65 emplois dans le commerce de détail et 45 emplois dans le commerce de gros, seul le commerce de réparation auto-moto gagne des emplois (+ 35 postes)

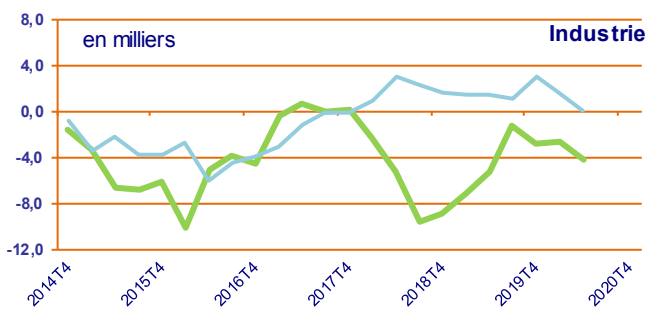
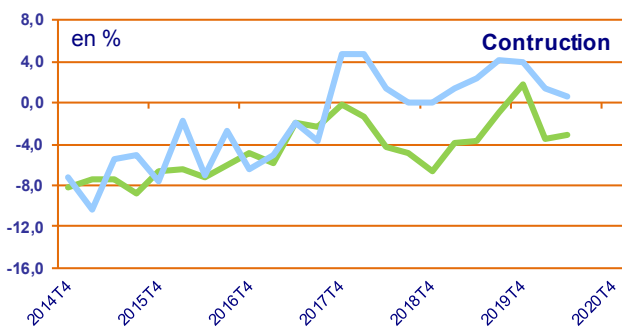
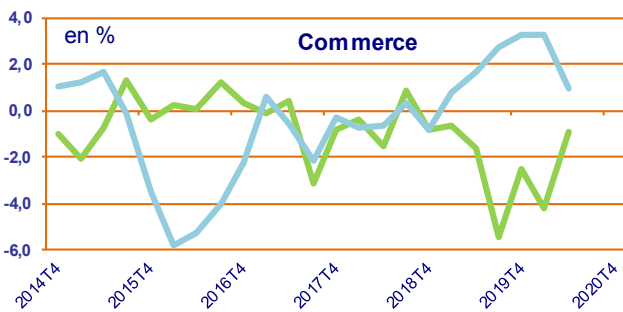
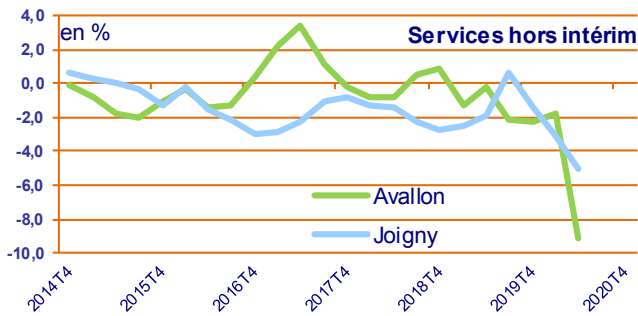
Dans les **services hors intérim**, l'emploi est à la baisse (- 230 emplois). Le transport et entreposage (- 75 postes), les activités de services administratifs (- 40 postes) et l'art, spectacle et activités récréatives (- 30 postes) sont les plus touchés. A l'inverse, les activités pour la santé humaine et les activités informatiques gagnent chacun 20 emplois.

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf- Acoff

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf – Acoess

Accélération des pertes d'emploi dans l'avallonnais

Après 2 trimestres de crise sanitaire, les pertes d'emploi doublent dans l'avallonnais, le bassin perd 450 postes en un an. Tous les secteurs sont touchés.

Le secteur le plus impacté est celui des **services hors intérim**. Le secteur, déjà en baisse depuis plusieurs périodes, voit ses pertes s'accroître (- 350 postes en un an). L'activité la plus touchée est l'hébergement restauration avec 165 postes perdus en un an. Ce n'est pas la seule à subir des pertes importantes, l'action social hébergement médico-social (- 65 postes), le transport-entrepôt (- 45 postes) et les arts, spectacles, activités récréatives (- 30 postes) sont également touchés.

Les pertes se sont accrues dans le secteur de **l'industrie**, (- 65 postes en un an). En effet, les activités de l'industrie plastiques-produits minéraux et la métallurgie-fabrication de produits métalliques perdent chacun 30 postes. Les 5 postes gagnés dans le bois-papier ne permettent pas de soutenir le secteur.

Parallèlement, le chômage partiel semble faire son effet sur le **commerce** (- 20 postes) et la **construction** (- 15 postes), car bien qu'en dégradation, les pertes ne s'accroissent pas dans ces secteurs. Le commerce de détail est l'activité la plus touchée avec 15 postes perdus en un an.

Recul de la croissance dans l'emploi jovinien

Avec 2 trimestres de suite de déclin, l'emploi permanent jovinien chute sur l'année et perd 135 postes. Les pertes ne concernent que le secteur des services hors intérim.

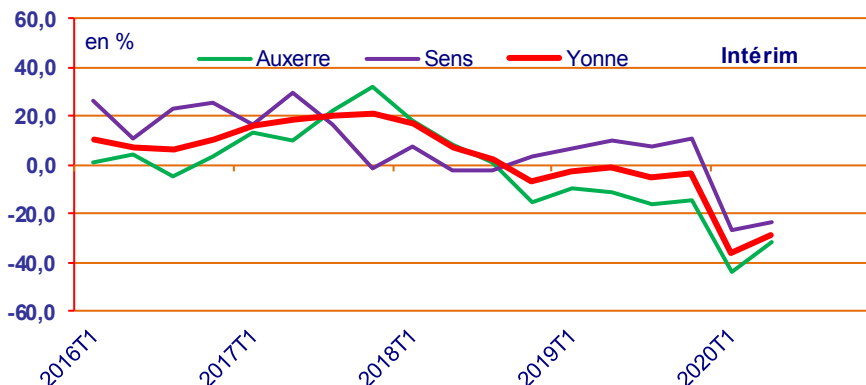
Les emplois permanents dans les **services hors intérim** déclinent fortement (- 170 postes en un an). Les activités les plus touchées sont : l'hébergement restauration (- 35 postes), les arts spectacles activités récréatives (- 40 postes) et l'action sociale hébergement médico social (- 30 postes).

L'industrie jovinienne se stabilise après deux trimestres de crise sanitaire. Elle gagne seulement 5 postes en un an. En effet, si l'industrie agro-alimentaire (+ 55 postes) et le bois-papier (+ 35 postes) progressent, ils permettent de compenser les pertes de l'industrie plastiques-produits minéraux (- 20 postes) et de la métallurgie-fabrication de produits métalliques (- 55 postes).

Les pertes du second-œuvre (- 5 postes) sont compensées par les gains dans les travaux publics et le gros œuvre (+ 5 postes chacun), ce qui permet au secteur de la **construction** de rester quasiment stable sur l'année.

La croissance dans le commerce de gros permet au secteur du **commerce** de gagner 25 postes permanents sur l'année. En revanche, le commerce de détail et le commerce de réparation auto-moto perdent chacun 5 postes.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



valeur brute	emploi	variation annuelle (en %)				
	(milliers)	19T2	19T3	19T4	20T1	20T2
Yonne	3,0	-2,4	-1,2	-4,9	-3,7	-36,0
Auxerre	1,3	-9,5	-11,0	-15,9	-14,9	-43,7
Avallon*	0,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	1,5	6,5	9,7	7,6	11,2	-26,9

*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

Source Intérim Dares

L'intérim chute dans le département

Entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020, l'intérim subit deux trimestres de crise sanitaire et voit son emploi se dégrader fortement.

Cette dégradation concerne l'ensemble des zones d'emploi. Malgré un emploi permanent en croissance dans le secondaire, la zone d'emploi de Sens voit l'emploi privé de son territoire diminuer fortement (- 1,4 %). La zone d'emploi d'Auxerre cumule des pertes de son emploi permanent et intérimaire. Ainsi, l'emploi privé chute de 2,6 %. (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°21 - 2T2020)

INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique **Acoss Stat / n°249**.

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 44

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

• **Séverine Tromparent**
Urssaf Bourgogne -
severine.tromparent@urssaf.fr

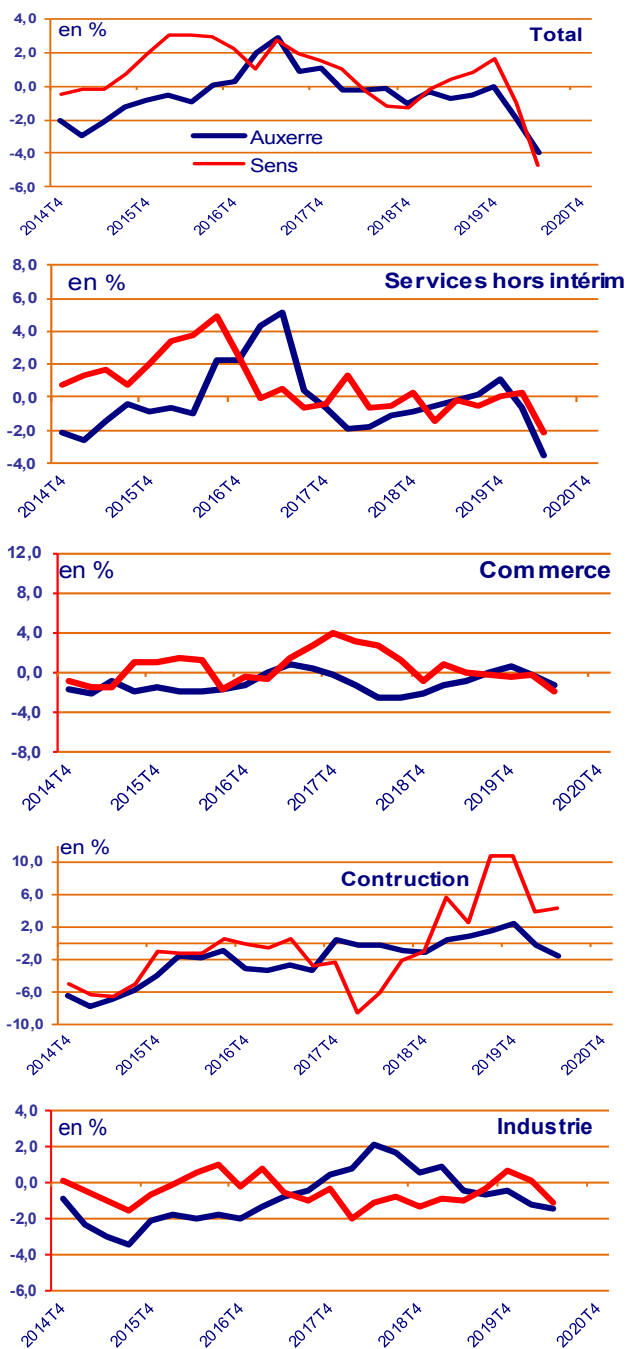
• **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com

• **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne -
m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.acoss.fr

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



L'agglomération Auxerroise perd des emplois

Les chiffres du deuxième trimestre illustrent l'accentuation de la crise sanitaire. Sur cette période, l'emploi dans l'agglomération auxerroise se dégrade très largement (- 1 255 postes). Tous les secteurs sont touchés.

Le secteur des **services hors intérim** est le plus impacté avec une perte globale de 320 postes. Dans le détail, l'hébergement et la restauration (- 125 postes), les activités de services aux entreprises (- 85 postes) et les autres activités de services (- 160 postes) accumulent des pertes. Seules les activités d'action sociale (+ 150 postes) gardent une belle dynamique sur cette période.

L'industrie continue de subir la crise et perd une nouvelle fois des effectifs avec une diminution de 115 postes sur un an. Ce sont les secteurs de l'industrie du meuble, réparations de machines (- 60 postes), fabrication de machines et d'équipements (-10 postes) qui perdent le plus d'emplois.

Le commerce (- 100 postes) connaît, lui aussi, une forte dégradation. La majorité des pertes de ce secteur vient du commerce de gros (- 70 postes) et du commerce-réparation auto moto (- 20 postes).

Enfin, le secteur de la construction se dégrade lui aussi mais dans une moindre mesure (- 25 postes). L'impact est majoritairement lié aux diminutions d'emplois du second œuvre (- 20 postes).

L'emploi recule nettement dans l'agglomération de Sens

Le nombre d'emplois dans l'agglomération sénonaise est en forte baisse (- 220 postes).

Le **construction** reste le secteur qui se porte le mieux et crée 45 postes sur un an, dont 55 emplois dans le gros œuvre et 15 emplois dans les travaux publics.

Les autres secteurs d'activité subissent un recul de l'emploi.

C'est notamment le cas du **commerce**, qui perd 70 postes, principalement dans le commerce de détail (- 60 postes) et le commerce de gros (- 40 postes). En revanche, le commerce de réparation auto-moto gagne 30 emplois.

L'**industrie** recule avec 50 emplois perdus. La fabrication de machines et équipements (- 260 postes) et la fabrication d'équipements électriques (- 40 postes) restent les secteurs les plus en difficulté. L'industrie du meuble et réparation de machines, en progrès de 280 postes, ne compense pas le recul global.

Les **services hors intérim** reculent de 145 postes, principalement dans l'éducation (- 30 postes), les activités de services administratifs (- 30 postes) et le transport et entreposage (- 25 postes). La hausse de l'emploi dans les activités pour la santé humaine (+ 25 postes) ou l'hébergement-restauration (+ 15 postes) ne suffisent pas à équilibrer l'ensemble du tertiaire.

L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens	
	20T2 (en milliers)	evol. an. en %	20T2 (en milliers)	evol. an. en %
Ensemble hors intérim :	35,0	-2,5	15,7	-1,4
Industrie	8,8	-1,5	4,5	-1,1
Construction	3,0	-1,6	1,1	4,4
Commerce dont :	6,6	-1,4	3,5	-1,9
Commerce de gros *	1,7	-4,8	0,9	-4,5
Commerce de détail *	3,8	-0,1	2,1	-2,8
Services hors Intérim	16,6	-3,6	6,6	-2,2

Source Urself-Aross

* à l'exception des automobiles et des motocycles